

PERSONNALITES PRESENTES :

Monsieur Nicolas HENARD, Président de la FFVoile

Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Vice-Président du Conseil Départemental et Président de la CARA et Madame Catherine GUEYDAN, Directrice Générale des Services de la CARA. .

CLUBS REPRESENTES : CN Chatelaillon – YC St Martin en Ré – CNPA Ile de Ré – YCO Saint Denis d’Oléron – SRR La Rochelle – SR Royan – Saint Georges Voiles – CN Rochefortais – ASPTT La Rochelles – EV Fouras – EV Rochelaise – Wind Oléron Club – AS Cheminots Rochefortais – CN Meschers – Les Plates – NC Limousin – SN Andernos – CV Arcachon – CN Arès – CV Bordeaux Carcans Maubuisson – CN Bourquais – CV Cazaux-Lac – CN Claouey – CN Ferret – CV Hourtin Médoc – V Lacanau Guyenne – CV Pyla/Mer – CV Lormont – VCN Pauillac – CN Taussat-Cassy – CN Le Verdon – CN Loubésien – CV Bordeaux-Lac – CV Sanguinet – CN Biscarrosse Olympique – Yacht Club Landais – YC Ispé Biscarrosse – CV Soustons Marensin – YC Basque – YC Hendaye – Club Eole 79 – PEC Voile Poitiers – SN Châtellerauld - CN Vassivière – BN La Palmyre.

CLUBS NON REPRESENTES : CV Angoulême – CNAR – CN CO St Trojan – CN Fouras – CN Ile d’Aix – CNPA Marennes – CN Couardais Goisil – CN Port des Barques – YC Classique – EV Cible – EV Port Maubert – Rêves Agissez – CRMT – GPO – Amicale Laïque Marans – Cercle Handi Rochelais – CN La flotte en Ré – CSD Boyardville – WC Couardais- GS La Rochelle – CN Angoulins – CN Les Portes en Ré – CN La Tremblade – CN La Rochelle – CN Charline Picon - Saint St Palais/Mer –La Cabane Verte – Ile de Ré Voile – Assouan - CGU France - PAV (OT) –MSN – CSN Brive – ASNHD – CN Mauzac – Croiseurs Aquitaine – Blaye Nautique – AS Ambarès – CN Libourne 1876 – Marins de la Lune – AVEC – CN Léonnais – UNP Cap-Breton – CN Mimizan Voile – Pôle Nautique Soustons – CS Ile Verte – Plage – CM Hendaye Tchigudy – YC Adour Atlantique – CN Pyrénéen – C Adour Plaisance – C Hendaye Voile – Euskal Kite Anglet – CN Hendaye – EVI – C Voile Niortais – CS Limoges – PAL Limousin

48 clubs représentés sur 95 et un seul établissement représenté sur 9.

140 représentants ou mandataires présents dont 138 votants.

Ordre du jour :

- 1- Adoption du procès-verbal de l’Assemblée Générale du 9 mars 2019
- 2- Rapport moral du Président
- 3- Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale
- 4- Rapport financier 2019
 - Intervention de l’Expert – Comptable et du Commissaire aux Comptes
 - Approbation des comptes de l’exercice clos
 - Affectation des résultats
- 5- Adoption des taux de cotisation 2020
- 6- Présentation du budget prévisionnel 2020
- 7- Rapports d’Activités des Commissions :
 - Commission Développement
 - Commission « Handivoile »
 - Commission « Label »
 - Commission « Pratique Féminine »
 - Commission Sportive
 - Commission « Habitable »
 - Commission « Voile légère »
 - Commission « Arbitrage »
 - Commission « Calendrier »
 - Commission Communication
 - Commission Formation
- 8- Election du Conseil d’Administration : (Candidatures à adresser à la Ligue avant le 8 février 2020)
 - Election au Conseil d’Administration de la Ligue (un poste à pourvoir)
 - Election du représentant des Etablissements Affiliés au Conseil d’Administration de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine
- 9- Election des candidats à la représentation de la Ligue à l’Assemblée Générale de la FFVoile (Candidatures à adresser à la Ligue avant le 8 février 2020)
- 10- Proclamation des « Top-Clubs » régionaux 2019
- 11- Remise des plaques Qualité Tourisme aux clubs ayant obtenu la marque en 2019
- 12- Proclamation des résultats des élections
- 13- Réponse aux questions écrites (à adresser à la Ligue avant le 8 février 2020)
- 14- Prise de parole des personnalités présentes.

La séance est ouverte à 14h10. Elle se déroule dans la salle du Conseil de la CARA à Royan.

Raymond Gohier salue les participants à cette AG, ainsi que Nicolas HENARD Président de la FFVoile, Jean-Pierre TALLIEU Vice-Président du Conseil Départemental et Président de la CARA et Madame Catherine GUEYDAN Directrice Générale des Services de la CARA.

Parmi les personnes invitées mais qui se sont excusées :

- Jacques CATHELIN, DTN
- Cédric LEROY, DTNA
- François LE CASTREC, Entraîneur national
- Laurent HAY, Président du Pôle France de La Rochelle
- Jean-Christophe, DESCHAMPS Membre du CA LVNA
- Roland DESFORGES, Membre du CA LVNA

Puis il rend hommage aux disparus en 2019 :

- Jacques BOISNARD, Président du CDV17 et représentant des CDV au CA de la LVNA
- Jean-Claude LEROY, le père de Cédric, arbitre national
- Laurence DULAS, CV SOUSTONS MARENSIN

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 MARS 2019

Il a été établi par notre Secrétaire Générale.

- **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.**

RAPPORT MORAL du PRESIDENT Raymond GOHIER

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à cette 3^e Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.

Comme annoncé l'an dernier, 2019 a connu son lot de modifications structurelles et/ou budgétaires, avec parfois de réelles et désagréables mauvaises surprises.

Au hasard, sans chronologie dans le temps, ce fut :

- La création annoncée et la mise en œuvre de **l'Agence Nationale du Sport** qui a maintenant la délicate mission de gérer l'ensemble des fonds d'État, dédiés aux pratiques sportives, ainsi que le « feu CNDS » ; missions qui seront transférées aux Fédérations sur la base de leur **Projet Sportif Fédéral**. Projet qui, pour ce qui nous concerne, vous a été présenté, ce matin, par Nicolas HENARD, Président de notre Fédération. A charge, pour chaque Fédération de répartir cette manne financière entre les Clubs, les Comités Départementaux et les Ligues. **Sur quels critères ? Avec quels moyens humains pour assurer cette nouvelle mission ?** Une première réponse vous a été donnée ce matin par Nicolas HENARD, Président de notre Fédération.
- **L'incertitude du lendemain** qui occupe énormément les esprits : à savoir la disparition programmée des **Conseillers Techniques Sportifs** ou du moins leurs reconversions au sein des Fédérations et/ou du ministère de l'Education Nationale. Là encore : avec quels moyens ? Quelles décisions seront prises en juin 2020 ? Au sein de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, 8 CTS sont concernés par ces nouvelles mesures dont 3 à 80 % de leur temps sur des missions de développement Ligue. La présence efficace de la Ligue sur les territoires, n'est-elle pas menacée ? A peine les dispositifs conçus après la fusion ont-ils été mis en œuvre avec quelques difficultés liées à l'inertie au changement, que d'autres stratégies devront être imaginées.
- Suite à la **réorganisation du système de financement national de l'apprentissage**, le montant de prise en charge des formations BPJEPS par la Région a subi une baisse significative, et du coup par effet domino, le CFA a répercuté cette décision unilatérale sur les UFA. Décision qui a été connue par la Ligue en mars 2019, alors que la formation 2018/2019 arrivait à son terme. Conséquence : un manque à gagner de près de 30 000 €. Sans entrer dans les détails, grâce aux mesures budgétaires très contraignantes sur le Centre de Formation Ligue et un nouveau taux de prise en charge plus favorable, le solde négatif sera apuré dès l'exercice 2020. Le moins que l'on puisse dire c'est que **changer les règles du jeu en cours de partie, c'est loin d'être gentleman**. Imaginez que nous changions les parcours de régates sans application des règles en vigueur.
- Aux conséquences moins désastreuses la réforme des statuts des ligues, souhaitée par notre Fédération a été chronophage, en temps des administrateurs et en temps de secrétariat. Ils ont été finalement adoptés en Conseil d'Administration le 16 novembre pour la Ligue de Nouvelle-Aquitaine.

Nous avons récemment connu la fusion de nos ligues et maintenant nous subissons de plein fouet de nouvelles orientations gouvernementales ou fédérales qui, au quotidien, nous déstabilisent et occasionnent des tensions et des ajustements permanents.

Citons le philosophe Nietzsche : « **ce qui ne nous détruit pas nous rends plus forts** ». Je parie sur notre capacité collective et individuelle à réagir positivement et sur notre volonté à réussir sur notre territoire régional dans l'intérêt des pratiquants.

Pour aller dans ce sens, réjouissons-nous **des événements positifs qui ont animés la vie de la Ligue sur l'ensemble de son territoire** (liste non exhaustive extraite du long rapport d'activité qui vous sera présenté au cours de notre AG) :

- La première étape de l'ENGIE KITE TOUR en territoire Basque,
- 3 colloques Développement, respectueux des différents bassins (Rochefort – Limoges et Biscarrosse),
- Le stage « 100 % féminin » au CN Biscarrosse Olympique,
- Le Colloque Régional d'Arbitrage à Blaye qui a réuni près de 80 arbitres (Comités de Course – Jurys – Comités Techniques – Commissaires aux résultats), et ce en présence du président de la CCA : Jacques PRIOL,
- Le Colloque Régional de Formation à Blaye,
- 2 Colloques Régionaux de Formation Entraîneurs à Talence en mars et à Blaye en novembre, sous la conduite de Bertrand DUMORTIER et de François LE CASTREC tous les deux cadres techniques nationaux.

Entre parenthèse, la commune de Blaye deviendrait-elle terre d'accueil de la Ligue ? Plus sérieusement, un grand merci à la Municipalité et à Gérard CARREAU, administrateur à la Ligue et adjoint aux Sports dans sa commune.,

- Des régates de ligues en Voile Légère réparties sur tout le territoire : Arcachon – Hourtin – Châtelailon – Maubuisson – Sanguinet – Lacanau – Fouras – Angoulins – Les Plates – La Rochelle... et la Coupe Région Nouvelle-Aquitaine organisée par les clubs de la CARA.

Qui ose encore prétendre sur Facebook que tout se passe à La Rochelle ?

Des nostalgiques du passé révolu, probablement. Publications toxiques et fake news, c'est certain...

N'oublions pas :

- La mise en œuvre, à l'automne, de la D2 en série « Minimes Optimist » ou épreuve de bassin en relation avec les Comités Départementaux avec des parcours et des exigences adaptés à ce niveau de pratique. Débuts timides mais prometteurs. Rendez-vous en juin pour une analyse plus détaillée
- La naissance du 1^{er} club Kite affilié à la FFV sur notre Ligue : l'Euskal Kite basé à Anglet, club de pratiquants né au lendemain de l'ENGIE KITE TOUR. Bienvenue dans notre famille.
- La participation des séries « Handivalide » sur les épreuves de Ligue : Même lieu – même date. Belle leçon d'intégration. Bravo.
- Le titre de Top Ecole Française de Voile 2019 obtenu par le club d'Arcachon.
- Le titre de Meilleur Espoir 2019 obtenu par Fabien PIANAZZA du CN Angoulins, qui rafle tout sur son passage. Rendez-vous à Marseille en 2024,
- Le titre de Champion de France UNSS 2019 obtenu par le lycée Jean Dautet de La Rochelle,
- 14 médailles au cours des différents Championnats de France Jeunes dont 6 titres,
- Un feu d'artifice de podiums ou tops 10 obtenus à l'international,
- 3 sélectionnés aux JO 2020 : Charline PICON, Manon AUDINET et Kévin PEPONNET. Croisons les doigts. Pour les encourager au quotidien, une page « Club de Supporters » va bientôt être créée. N'hésitez pas, le moment venu, à vous y inscrire. Ils comptent sur vous.

Que de podiums ! Que de titres !

En effet, 52 sportifs ont été honorés par la Région Nouvelle-Aquitaine lors de la traditionnelle cérémonie en l'honneur de nos champions, au cours du Grand Pavois.

A cela, il conviendrait d'ajouter à la liste déjà longue de nos navigateurs au long cours, avec un coup de cœur particulier, la benjamine de la Mini 6.50, à savoir Violette DORANGE.

Une petite pensée amicale pour le sympathique équipage de Vassivière, Vice-champion de France des Croiseurs Légers, ainsi que pour le jeune équipage girondin qui a participé en 5.7 au Spi Ouest France cette année.

Désolé, je ne pouvais citer tout le monde, toutes les séries, mais par cette longue énumération, je tenais à souligner le dynamisme de notre Ligue et les excellentes performances de ses sportifs, tous supports confondus, provenant des quatre coins de la Région, avec des statuts différents.

C'est bien sûr et avant tout le résultat de leurs talents, mais c'est également le fruit du travail au quotidien des entraîneurs des clubs, des structures régionales (PER et Pôle Espoir) ou des structures nationales (Pôle France).

Salariés des clubs, des CDV, de la Ligue, cadres d'état et bénévoles, nous œuvrons tous pour contribuer à notre ambition commune :

Développer la pratique de la Voile.

Preuve en est également que notre structuration clubs, antennes de PER, Pôle Espoir, Pôle France est dynamique et construit au fil du temps des sportifs performants à haut niveau depuis longtemps. C'est pourquoi le Conseil d'Administration a validé le dossier de candidature pour maintenir l'existence du Pôle Espoir rochelais, afin de participer à notre niveau à la formation de nos athlètes « horizon 2024 ».

Dans le même esprit, la Ligue et les clubs des lacs du Médoc ont fait acte de candidature pour accueillir les Championnats de France Minimes en 2021 -2022. Bien sûr, toutes ces étoiles et tous ces projets visant le niveau supérieur ne doivent pas nous faire oublier la pratique quotidienne au sein des clubs vers :

« Plus de pratiquants – Plus de Licenciés – Plus de proximité – Plus de convivialité »

avec le regard tourné vers les nouvelles pratiques qui **glissent, qui volent**.

Objectifs prioritaires, à réaliser collectivement avec les clubs, les CDV et la Ligue, à travers notre projet de développement sportif régional actuel et futur autour des bassins de navigation et des communautés de communes.

Enfin pour clore mon intervention, je souhaiterais remercier :

- Marie et Arnaud, chargés de missions à la CARA pour leur soutien logistique à la préparation de l'AG et pour leur présence opérationnelle aujourd'hui,
- Evelyne, Josiane, Jean, Jean-Louis et Marc, bénévoles ou techniciens du club des Régates de Royan pour leur aide à la bonne marche de l'aspect convivial de la journée,
- L'ensemble des salariés de droit privé ou cadre d'état de la Ligue (Annik, Aurélie, Laurence, Solenne, Antoine, David, Gaël, Gildas, Marc, Max, Mickaël et Olivier) et les clubs pour leur engagement,
- La Fédération et son Président Nicolas HENARD, avec qui nous travaillons de concert,
- L'ensemble des bénévoles qui se reconnaîtront et ce quel que soit la mission effectuée au sein des clubs, des CDV ou de la Ligue.
- Tous nos partenaires privés et institutionnels et en particulier :
 - o Le Conseil Départemental de Charente-Maritime (terre d'accueil de notre AG) et son Président Stéphane VILAIN qui accompagne les clubs de son territoire et le CDV 17 depuis des décennies,
 - o Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président de la CARA qui nous reçoit ce jour, et qui œuvre avec toute son ardeur depuis fort longtemps pour le développement de la Voile sur le territoire de Royan-Atlantique. Il a construit avec les clubs locaux ce plan de développement nautique que je qualifie d'exemplaire. Je n'ai pas de médaille à vous offrir, mais sincèrement, du fond du cœur, sachez que la Ligue Voile Nouvelle-Aquitaine est fortement reconnaissante, et si vous permettez : Merci Jean-Pierre.

Merci à vous toutes et tous pour votre écoute et bonnes navigations 2020, avec je l'espère pour notre discipline plein d'or dans les yeux.

**RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE
BILAN 2019 par François GRIMMEISEN et Christophe DUNOYER**

Le Président a souhaité enchaîner directement sur les finances.

Le bilan de l'année 2019 va être commenté par le quatuor suivant : François GRIMMEISEN Trésorier de la LVNA, Christophe DUNOYER Expert-Comptable, Pierre LEFEVRE Commissaire aux comptes et Raymond GOHIER.

François GRIMMEISEN déplore la perte de 30% de l'aide du CFA sur la Formation des BPJEPS à La Rochelle soit -16 812€ sur 2019.

Il demande à l'AG d'affecter le déficit de l'exercice 2019 en diminution de la totalité du bilan de 2020.

François tient à remercier l'efficacité et les compétences d'Annik GAILLOT notre salariée comptable.

Christophe DUNOYER commente l'Etat Financier de 2019, qui figure à la fin de la plaquette « Rapport d'activité » 2019.

Pierre LEFEVRE certifie l'exactitude des comptes de la LVNA pour 2019. Il nous informe qu'une nouvelle convention a été passée le 28 décembre 2018 avec Claire FOUNTAINE et Éric LIMOUZIN, tous deux membres du CA de la FFVoile, pour la réalisation d'objectifs communs comme le développement de la Voile sur l'ensemble du territoire néo-aquitain et plus particulièrement sur l'accessibilité, la protection de l'environnement, la formation de l'encadrement et le développement des pratiques compétitives. Cette convention se traduit par une aide de 14 000€ de la FFVoile vers la LVNA.

Vote sur le rapport financier à main levée : Unanimité moins 4 abstentions. Donc le bilan 2019 est adopté, et quitus est donné au Trésorier.

ADOPTION DES TAUX DE COTISATION POUR 2020 présentés par François GRIMMEISEN

Proposition de tarifs sur une augmentation de 2%:

- Cotisation minimale Club : 126€
- Licences adulte/jeune : 1,26€
- PVR : 0,38€

Résultat du vote : 1 voix contre et 1 abstention, donc les taux de cotisation sont validés pour 2020.

BUDGET PREVISION PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020 par Raymond GOHIER

Le budget prévisionnel 2020 a été adressé par mail aux représentants de clubs.

Par contre Raymond tient à informer les clubs qu'en ce qui concerne les PVR, ils régleront en temps utiles les titres vendus directement à la FFVoile qui rétrocèdera tous les deux à trois mois à la LVNA. D'où un budget prévisionnel moins important pour la Ligue.

Résultats du vote à mains levées : 1 voix contre et 4 abstentions. Donc le budget prévisionnel 2020 est adopté.

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE Christiane CAHUZAC

Christiane CAHUZAC donne un résumé de son rapport adressé par mail aux représentants des clubs.

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LVNA

Suite à la démission de Georges IKHLEF de la présidence de la Commission Régionale d'arbitrage de la LVNA, c'est Roland DESFORGES qui a été mandaté, élu par le CA et validé par la CCA pour remplacer Georges. Il restait donc à pourvoir au CA et Raymond propose la candidature d'Anita CORNU-CAILLAUD qui siègera au BE et au CA en tant que responsable de la Commission Sportive Voile Légère.

Résultat du vote : Anita est élue à 134 voix pour 135 inscrits.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA LVNA A L'AG DE LA FFOILE

A la demande d'un participant à cette AG, le vote se déroule à bulletin secret.

Les candidats sont par ordre alphabétique :

Christiane CAHUZAC
Anita CORNU CAILLAUD
Jean-Christian D'AUTHEVILLE
Pierre-Marie DECOUDRAS
Raymond GOHIER
Jean-Bernard LE BOUCHER
Jean-Charles LEMOINE
Éric LIMOUZIN
Viviane MAURIN
Géraldine RIGAUD
Jean-Luc STAUB

Les scrutateurs sont Gérard CARREAU, Marie-Annick GOHIER et Christiane COIGNET.

Sont élus :

Christiane CAHUZAC	126 voix
Anita CORNU-CAILLAUD	126 voix
Jean-Christian D'AUTHEVILLE	127 voix
Pierre-Marie DECOUDRAS	127 voix
Raymond GOHIER	121 voix
Jean-Bernard LEBOUCHER	127 voix
Jean-Charles LEMOINE	127 voix
Éric LIMOUZIN	124 voix
Viviane MAURIN	126 voix
Géraldine RIGAUD	126 voix
Jean-Luc STAUB	124 voix

RAPPORT DES COMMISSIONS

Vous avez reçu le rapport d'activité de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine, donc nous n'allons pas relire le document. Ont participé à ce document :

- COMMISSION DEVELOPPEMENT commentée par Brigitte VIAUD et Gildas TREGOUET
- COMMISSION HANDIVOILE commentée par Francis DUBES
- COMMISSION FEMININE commentée par Ulla DELPECH et Antoine PETIT
- COMMISSION SPORTIVE VOILE HABITABLE commentée par Éric LIMOUZIN
- COMMISSION SPORTIVE VOILE LEGERE commentée par Anita CORNU-CAILLAUD
- COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE et Jeunes Arbitres commentée par Hélène LA SALMONIE
- COMMISSION COMMUNICATION commentée par Aurélie LAGAILLARDE
- COMMISSION FORMATION commentée par Christiane COIGNET et Dominique MALOCHET

PROCLAMATION DES TOP CLUBS 2019

Pour les Top-Clubs régionaux, 4 critères ont été retenus :

Progression de + de 500 PVR : CN Portes en Ré

Progression de – de 500 PVR : Les Plates

Progression dans les plans d'eau intérieurs : Nautique Club Limousin

Meilleures progression vente licences + PVR : Macif Centre Voile

Top Club : Les Plates

Chaque club cité recevra 1 VHF fixe + une portable.

Remise des plaques Qualité Tourisme :

Le CNCO Saint Trojan

Le CN Ferret

Le CN Biscarrosse Olympique

Le Yacht Club Basque

Pour les Top-Clubs nationaux :

Nominé pour le top des EFV : le CV Arcachon

Championnat de France des clubs VRC : Le Centre de Voile Bordeaux-Lac

Vice-Champion club Cata : l'EV Rochelaise

Top club des primo licenciés : l'EV Rochelaise

Habitables OSIRIS des plans d'eaux intérieurs : le Yacht Club de Ispe Biscarrosse

CONCLUSION DU PRESIDENT DE LA FFVOILE Nicolas HENARD

Nicolas nous félicite d'être une ligue en bonne santé avec des gens mobilisés. Il a ressenti beaucoup de dynamisme et de chaleur humaine. Il fonde beaucoup d'espoirs sur nous et nos résultats.

Il tient à nous rappeler que quand nous citons la FFVoile, c'est de nous que nous parlons et que c'est lui, son CA et ses cadres qui sont au service de la Ligue, des CDV, et des clubs.

« Un grand merci à vous tous »

Il est 17h 50, l'AG est clôturée.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

